

Lumières d'Afrique

CULTURE & CINÉMA



Le Jury Jeunes
au festival Lumières d'Afrique,

Une intuition ancienne...



Association pour la
Promotion des
Arts et des
Cultures
d'Afrique

Les frères Lumière

Les frères Lumière sont les inventeurs mais aussi les premiers producteurs et exploitants du cinématographe.

Originaire de Haute-Saône, Antoine Lumière, le père des inventeurs fut recueilli, après la mort de sa mère, par un peintre vivant à Paris, nommé Auguste Constantin. Antoine devient ainsi peintre d'enseigne. Quelques années plus tard, il y rencontre Jeanne-Joséphine Costille.

Il quitte la capitale et part s'établir à Besançon où il ouvre un magasin de photographie. Il aura trois enfants : d'abord une fille, puis Louis (le 10 avril 1854) et enfin Auguste (le 19 octobre 1862).

En 1870, toute la famille part à Lyon pour s'associer avec Fatale, un photographe de la rue de la Barre. L'affaire est bientôt rentable et Antoine devient célèbre pour avoir immortalisé, sur « plaque sensible » les célébrités lyonnaises. Ses enfants peuvent ainsi entrer à l'école industrielle de la Martinière. Auguste et Louis obtiennent respectivement, un diplôme de chimie et de physique.

En 1880, Louis commence ses recherches pour améliorer les plaques photographiques de son père. Après de nombreuses journées passées dans la pénombre du sous-sol, il met au point des plaques photographiques perfectionnées. Les ventes sont très satisfaisantes et devant la croissance de la clientèle, Antoine Lumière cède les fonds et s'installe à Montplaisir, convaincu des capacités scientifiques de son fils.

En 1872, Louis crée une usine, employant une dizaine de personnes, destinée à la fabrication de plaques photographiques au gélatino-bromure d'argent. En 1883, il crée une pellicule qu'il nomme « étiquette bleue », qui connaît un succès fulgurant.

En 1891, les frères Lumière orientent leurs recherches vers la photographie couleur.

La première production industrielle de plaques autochromes commence en 1907, et durera une trentaine d'années. En 1914, elle atteignait 6 000 plaques par jour.



Les frères Lumière

Lors d'un voyage à Paris, Antoine découvre l'invention de l'Américain Edison : le kinétoscope. Après des mois de recherche, le cinématographe est au point, qui sera breveté le 13 février 1895 sous le nom des deux frères, bien que Louis ait davantage travaillé sur cette invention. Le 22 mars 1895, il donne une conférence sur la photographie en couleur et présente en exclusivité son premier film, (lui aussi breveté) : *La Sortie des usines Lumière*. Il montre enfin ses films au public le 25 décembre 1895 au Grand Café.



« L'Arroseur arrosé » à Besançon, fait par Pascal Coupot en 2007

Les films Lumière seront projetés, pendant plus d'un an, dans le salon Indien du Grand Café. Cette salle peut accueillir 120 spectateurs qui paient chacun 1 franc la place. Une vingtaine de films d'une minute chacun sont projetés par séance. Si les premiers soirs sont décevants au niveau du nombre d'entrée, au bout d'une semaine la file d'attente mesure plus de 300 mètres ! En cinq ans, le bénéfice atteindra la somme astronomique de trois millions de francs. En 1896, Antoine ouvre une seconde salle de cinéma boulevard Saint-Denis.

Les opérateurs qui tournent plus de 500 films en deux ans, découvrent par hasard des effets spéciaux. Le premier lors de la projection de la vue *Démolition d'un mur*. Le projectionniste avait alors mis la pellicule à l'envers et le mur, au lieu de tomber en morceaux, se reconstituait et se remettait debout. Le premier travelling (appelé à l'époque « panorama ») a été fait à Venise sur une gondole, un opérateur ayant l'idée de « filmer avec une caméra mobile, des objets mobiles ».

Louis se consacre au marché de la pellicule couleur et au cinéma en relief. Il invente un haut-parleur de papier plissé et, pendant la guerre, il met au point un réchaud catalyse fonctionnant à l'essence pour réchauffer l'habitacle des avions.

En 1919, il est élu membre de l'académie des sciences et abandonne la direction de son usine un an plus tard.

À soixante ans, Auguste décide de se consacrer à des recherches médicales. Certaines de ses réflexions montrent sa pertinence, mais d'autres sont plus douteuses et sa notoriété est mise en doute. Sa fortune lui permet de publier de nombreux ouvrages. Son usine prépare même 150 spécialités pharmaceutiques qui seront utilisées dans la clinique Lumière, construite en 1936, où l'on soigne selon les principes tirés des recherches d'Auguste.

En 1946, Louis lègue à la cinémathèque française plus de 1800 vues qu'il a réalisées avec ses opérateurs. Il meurt deux ans plus tard. Auguste décède en 1956.

Les premiers « noirs » au cinéma

En 1896 et 1897, les opérateurs des frères Lumière filment les expositions ethnographiques de Paris, au Jardin zoologique d'Acclimatation et de Lyon, sur le cours du Midi (aujourd'hui cours de Verdun).

Parmi ces vues Lumière, dont la durée est inférieure à une minute, les trois sujets tournés au Jardin d'Acclimatation s'intitulent *Baignade de nègres* et *Nègres en corvée (I et II)*.

Une autre série de vues est consacrée au « Village des Ashantis » qui était alors exposé à Lyon, parmi d'autres ethnies.

Filmographie :

- Baignade de nègres (1896)
- Nègres en corvée, I et II (1896)
- Danse du sabre, I et II (1897)
- Danse de jeunes filles (1897)
- Danse de femmes (1897)
- Danse du féticheur (1897)
- Défilé de la Tribu (1897)
- Repas des négrillons, I et II (1897)
- Toilette d'un négrillon, I et II (1897)
- Récréation des négrillons (1897)
- Ecole des négrillons (1897)
- Nègres Achantis : Danse d'hommes (1897)
- Nègres Achantis : Leçon de danse (1897)



Image tirée du film *Baignade de nègres*

Le Festival Lumières d'Afrique et le Jury Jeunes

En 2008, le Festival des cinémas d'Afrique de Besançon a mis en place un jury « Lycéens et apprentis au cinéma Région Franche-Comté ».

Il a semblé pertinent à l'époque au Directeur du Festival de faire une proposition dans la ville natale des frères Lumière à des jeunes inscrits dans le dispositif « Lycéens apprentis au cinéma » en leur donnant une vraie responsabilité.

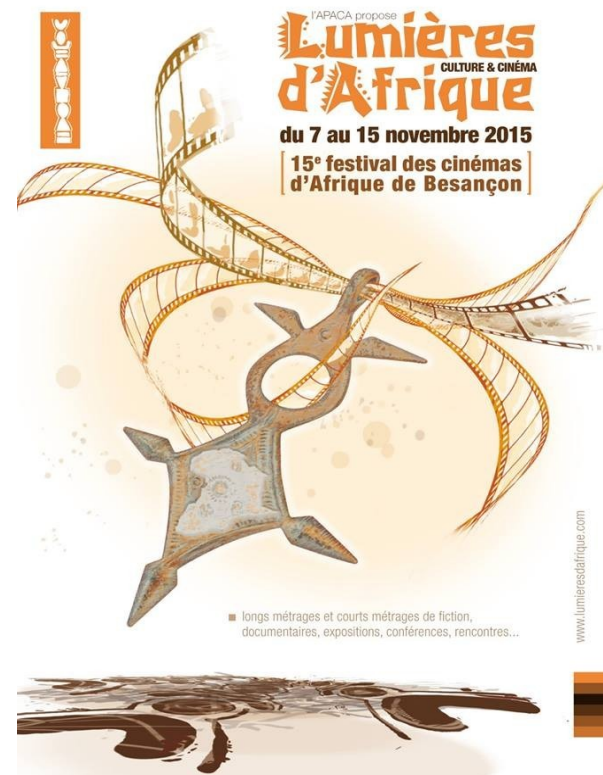
Actuellement et depuis 2012, ce Jury Jeunes est sous la responsabilité entière du Directeur du Festival et n'est plus dans le dispositif « Lycéens et apprentis au cinéma ».

Cela signifie que tout jeune de 16 à 20 ans, apprenti, lycéen, étudiant ou jeune actif peut postuler pour être membre du Jury s'il le souhaite. La condition étant bien sûr, l'autorisation écrite des parents pour les mineurs et l'engagement pour ceux-ci d'assurer les trajets aller-retour pour les projections.

Les jeunes jurés sont sélectionnés par un comité après étude des différentes candidatures reçues. Ils sont accompagnés pendant tout le Festival par deux adultes et préparés par un professionnel du cinéma.

Pour évaluer les films, les jeunes jurés sont en autonomie complète et ont une grille d'analyse et doivent déterminer ensemble quel film ils choisissent pour le Prix du Jury Jeunes. Les repas seront assurés lorsqu'il y a deux projections de suite.

C'est une expérience unique qui a déjà permis à plus de 50 jeunes de participer à cette belle aventure.



Les engagements pour le Jury Jeunes

Les jeunes s'engagent à :

- Participer à une réunion préparatoire dite « ouverture du Jury » en présence des responsables du Festival et de personnes qualifiées.
- Participer à toutes les séances des films en compétition (10 films maximum), projetés à 18h, 20h ou 21h.
- Participer à la formation assurée par un consultant du Festival, journaliste à RFI et critique de cinéma.
- Participer à la séance de délibération du Jury le dernier samedi de 12h à 14h30.
- Participer à la soirée de remise formelle des prix qui se déroule dans l'année.

Le Festival s'engage à :

- Accompagner de manière pédagogique et logistique les jeunes par des adultes compétents jusqu'à la fin des projections.
- Prendre en charge les repas lorsque deux films se suivent dans la même soirée.
- Prendre en charge le repas du jour de la délibération.
- Fournir à la demande des invitations pour la famille du juré.
- Remettre au juré un « Pass Festival » permettant l'accès gratuit à toutes les séances.

Pour les mineurs, les trajets sont sous la responsabilité des parents.

Consignes du Jury Jeunes

Être membre du « Jury Jeunes » au Festival Lumières d'Afrique, c'est :

- ✓ Regarder attentivement chaque film et être réceptif aux informations données autour du film de façon à se faire une opinion sur l'œuvre.
- ✓ Echanger ses impressions, émotions, réflexions avec les autres membres du Jury.
- ✓ Argumenter ses idées mais aussi prendre en compte celles des autres lors des discussions.

*A la fin du Festival, au moment des délibérations,
le Jury Jeunes devra déterminer le film choisi collectivement pour être primé.*

Remises de Prix



2009



2010



2011

Film Primé en 2007



Jury 2007 en présence du réalisateur

Ezra

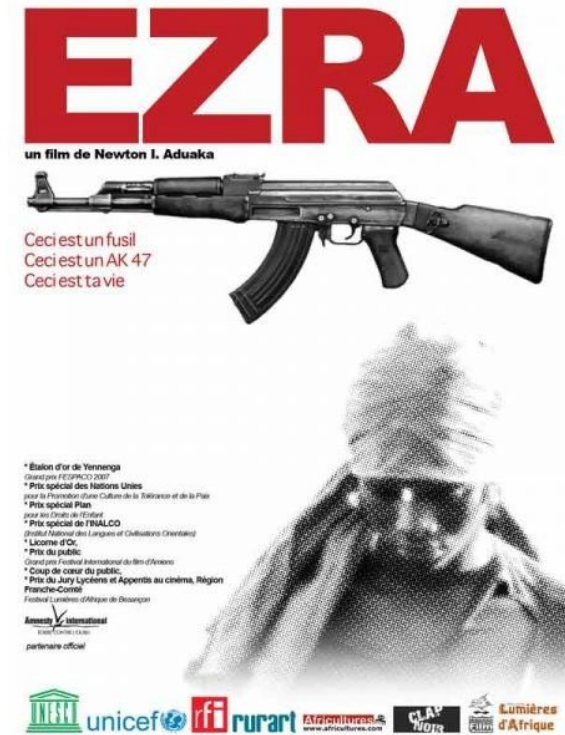
2006 -Nigeria – réalisé par Newton Aduaka - 110'

Avec : Emil Abooso Mbo, Richard Gant, Mamusu Kallon, Mamadou Turay Kamara, Mariame N'diaye, Mercy Ojelade

Synopsis : Ezra, combattant Sierra-Léonais, lutte pour reprendre une vie normale après la guerre civile qui a détruit son pays. Il passe ses jours entre un centre de réhabilitation psychologique et un tribunal de réconciliation nationale établis sous les auspices de l'ONU. Pendant le jugement, Ezra doit faire face à sa sœur qui l'accuse du meurtre de leurs parents. Ezra ne se rappelle plus de rien. Pourra-t-il admettre cette horreur et obtenir le pardon de sa sœur et de sa communauté ?



[du 10 au 18 novembre 2007]



Film Primé en 2008



July 2008

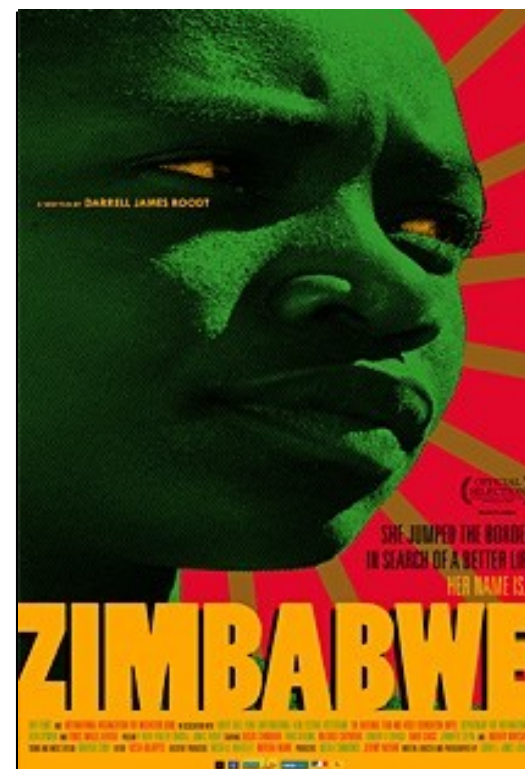


Zimbabwe

2007 – Afrique du Sud - réalisé par Darrell James Roodt - 82'

Avec : Kudzai Chimbaira, Mildred Chipuriro, Natasha Gandi, Folen Murapa, Phinneus Ncube, Farai Veremu, Andrew Worsdale

Synopsis : Une jeune campagnarde de 19 ans, appelée Zimbabwe par son père patriote, se retrouve orpheline. Affamée et sans autre issue, elle quitte son village à la recherche d'une tante éloignée. A la ville frontière de Beitbridge, elle pénètre clandestinement en Afrique du Sud, en quête d'une nouvelle vie, quelle qu'elle soit. En situation irrégulière, elle est contrainte à travailler comme femme de ménage pour un patron qui abuse d'elle. Un jour, pour se protéger, elle se voit obligée de commettre un acte de violence, et s'échappe en se rendant aux autorités. Elle est alors rapatriée au Zimbabwe et apprend que son frère vient de passer la frontière pour la retrouver.



Film Primé en 2009



Jury 2009



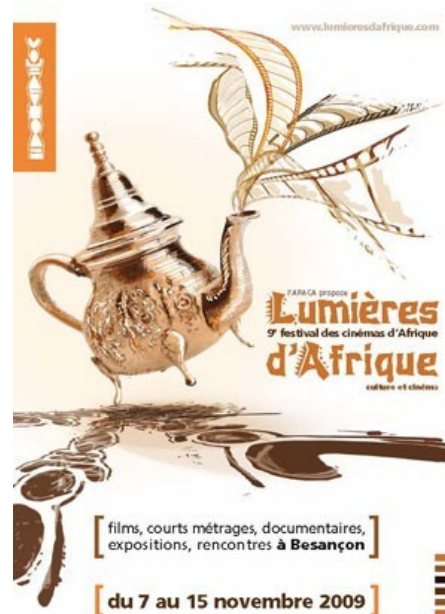
Le Chant des mariés

2008 – Tunisie - réalisé par Karin Albou - 100'

Avec : Lizzie Brocheré, Olympe Borval, Najib Oudghiri

Synopsis : Tunis, 1942. Nour et Myriam, 16 ans, sont amies depuis l'enfance. Elles partagent la même maison d'un quartier modeste où juifs et musulmans vivent en harmonie. Chacune désire secrètement vivre la vie de l'autre : tandis que Nour regrette de ne pas aller à l'école comme son amie, Myriam rêve d'amour. Elle envie les fiançailles de Nour avec son cousin Khaled, sorte de fantôme partagé de prince charmant. Malheureusement, Khaled ne trouve pas de travail. Les fiançailles se prolongent et la perspective d'une union charnelle s'éloigne.

En novembre 1942, l'armée allemande entre à Tunis. Poursuivant la politique de Vichy, les Nazis soumettent la communauté juive à une lourde amende. Tita, la mère de Myriam n'a plus le droit de travailler, criblée de dettes, elle décide de marier sa fille à un riche médecin. Myriam voit d'un seul coup ses rêves d'amour s'évanouir...



Film Primé en 2010



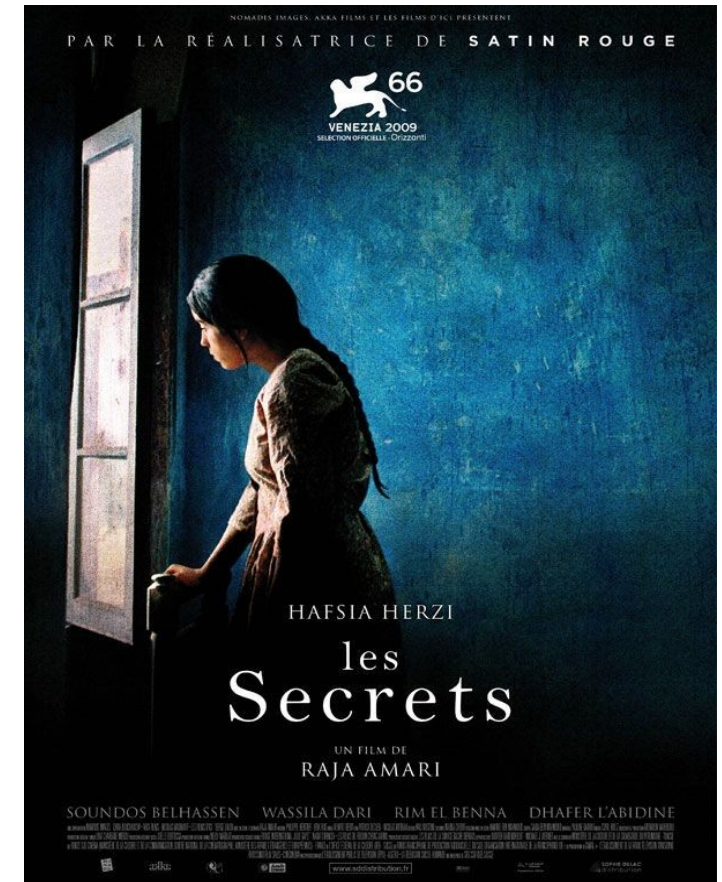
Jury 2010

Les Secrets

2009 – Tunisie - réalisé par Raja Amari - 91'

Avec : Hafsia Herzi, Soundes Bel Hassen, Wassila Dari

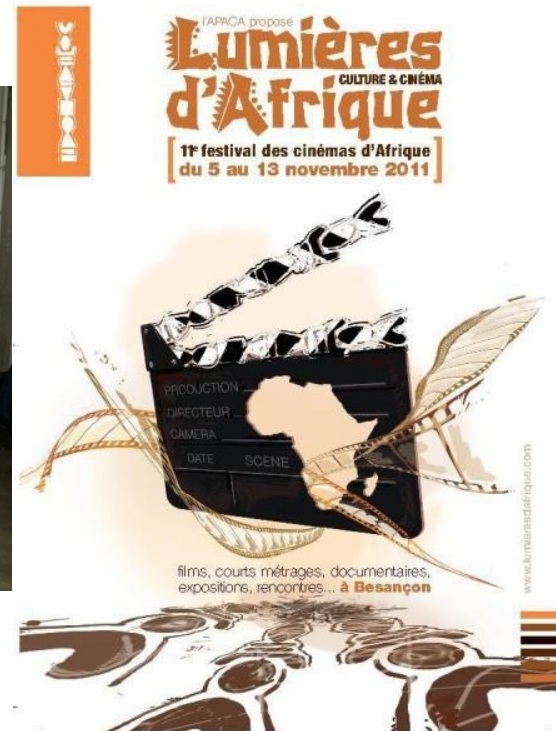
Synopsis : Aicha, Radia et leur mère vivent à l'écart du monde dans une maison à l'abandon dans laquelle elles ont déjà travaillé comme domestiques. Leur quotidien vacille le jour où un jeune couple vient s'installer dans la maison. Les trois femmes cachent leur existence aux nouveaux venus de peur d'attirer l'attention sur leur situation et d'être chassées. En effet, elles cachent un secret inavoué...



Film Primé en 2011



Jury 2011



Le Secret de Chanda

2010 – Afrique du Sud – réalisé par Olivier Schmitz - 106'

Avec : Khomotso Manyaka, Lerato Mvelase, Harriet Manamela

Synopsis : Dans la poussière d'un township proche de Johannesburg, Chanda, douze ans, découvre à la mort de sa sœur à peine née, qu'une rumeur enfle dans le voisinage, détruit sa famille, et pousse sa mère à fuir. Devinant que ces commérages se nourrissent d'a priori et de superstition, Chanda part à la recherche de sa mère et de la vérité...

Film Primé en 2013



Jury 2013



Virgem Margarida

2012 – Mozambique - réalisé par Licinio Azevedo - 87'

Avec : Sumeia Maculuva, Iva Mugalela

Synopsis : 1975, le Mozambique renaît. La jeune révolution nettoie les rues de la capitale de ses prostituées et de ses lupanars. Elles sont envoyées dans des camps de rééducation au nord du pays ou elles devront devenir des femmes neuves. Margarida, une enfant de 16 ans, encore vierge, est embarquée par erreur...

Film Primé en 2014



Jury 2014

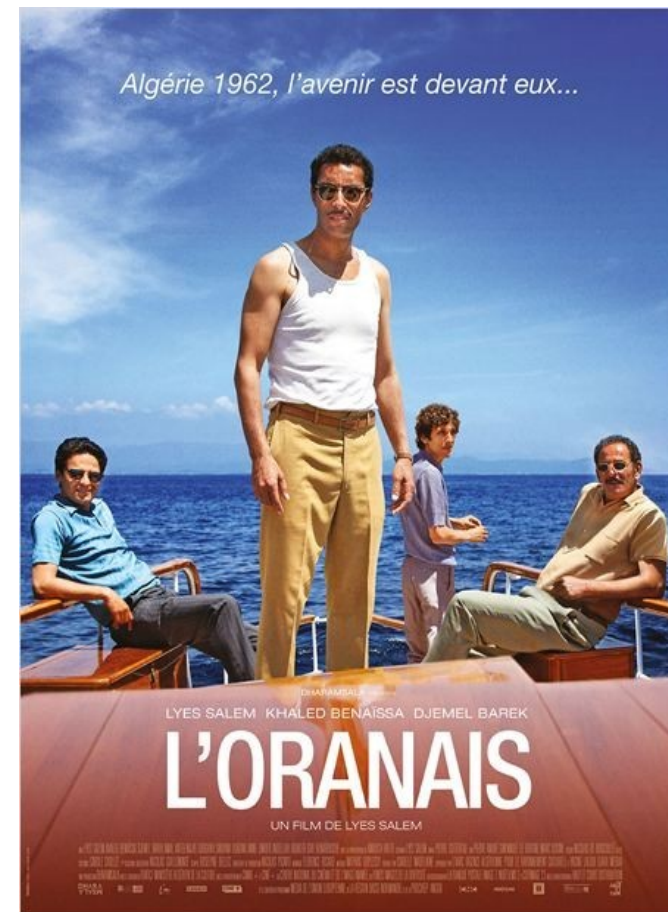


L'Oranais

2014 – Algérie/France - réalisé par Lyes Salem - 128'

Avec : Lyes Salem, Khaled Benaïssa, Djemel Barek, Amal Kateb, Najib Oudghiri, Sabrina Ouazani

Synopsis : Durant les premières années euphoriques qui suivent l'indépendance, deux amis, Djaffar et Hamid, sont promis à un bel avenir dans une Algérie libre jusqu'au jour où la trahison les sépare.



Lumières d'Afrique

CULTURE & CINÉMA

6 Grande Rue - 25000 Besançon

www.lumieresdafrique.com

Contact : Nelly Péguillet, service civique

06 27 03 23 95

nelly.lumieresdafrique@gmail.com

Geneviève Vieille-Foucaut, responsable du Jury Jeunes

genevieve.vieillefoucaut@sfr.fr

06 77 94 66 48